

Questions orales

possibles pour adopter l'Accord du lac Mecch avant le 23 juin. Nous croyons que cet engagement est sérieux et qu'ils feront tout en leur pouvoir pour que cet accord soit ratifié.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU PORT DE MONTRÉAL

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Transports.

La Société du port de Montréal, une société d'État fédérale, et son directeur général, M. Dominic Taddeo, semblent faire la noce aux frais des contribuables canadiens.

Voici un exemplaire d'une note de 1 725 \$ facturée à M. Taddeo, à la Société du port de Montréal, pour l'achat de billets de saison de l'équipe de hockey des Canadiens de Montréal, et une autre facture indiquant que la Société du port de Montréal a invité, à ses frais, dix personnes à assister à un gala pour la modique somme de, tenez-vous bien, 500 \$ par personne. On a facturé également à la Société du port de Montréal 4 428 \$ pour l'achat de billets de saison des Expos.

Le ministre peut-il confirmer que la Société du port de Montréal a payé effectivement ces factures et, dans l'affirmative, trouve-t-il que c'est une bonne façon de dépenser l'argent des contribuables?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Madame la Présidente, je prends bonne note de la question de ma collègue. Je me renseigne de mon mieux en prévision de la période des questions, mais aucune séance d'information ministérielle ne fait le tour de toutes les factures des sociétés d'État ou des autorités portuaires. C'est tout simplement impossible. Nous nous présentons ici pour tenter de répondre aux questions. La députée pourrait s'adresser à une autre tribune pour trouver la réponse à ce genre de questions. Si elle tient à obtenir ces réponses, qu'elle fasse inscrire ses questions au *Feuilleton*.

Autrement, je suis à la Chambre pour tâcher de répondre, dans la mesure du possible aux questions qui me sont posées, et je vais certes examiner celle que la députée a soulevée.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Madame la Présidente, La Société du port de Montréal a acheté également des terrains près de Contrecoeur en utilisant comme intermédiaire un conservateur fédéral, Maurice Mayer, qui est collecteur de fonds. Ce dernier, semble-t-il, devait toucher une très bonne commission. J'ai une facture d'août de l'année dernière montrant qu'il avait demandé 186 637 \$ pour ses services.

Le ministre peut-il nous dire combien d'argent au total M. Mayer a touché pour cette transaction et pourquoi le port lui-même ou les Travaux publics ne se sont pas

chargés de cette transaction comme ils sont en mesure de le faire?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Madame la Présidente, manifestement dans le cours normal des affaires le port de Montréal achète des terrains. Cela ne surprend aucun député ni le public.

Je voudrais vraiment demander à ma collègue si elle détient la preuve d'irrégularités commises dans ces transactions auxquelles elle fait allusion, ou s'il s'agit seulement d'une autre allégation lancée dans le seul but de calomnier des personnes innocentes.

Mme McLaughlin: Madame la Présidente, le ministre sait très bien que c'est le devoir de la Chambre de faire en sorte qu'on rende compte des deniers publics et qu'on les dépense à bon escient.

[Français]

Étant donné qu'il y a beaucoup de questions d'éthique qui se posent au sujet de l'achat des terres à Contrecoeur et au sujet des dépenses excessives des membres du conseil d'administration du Port de Montréal, est-ce que le ministre va ordonner une enquête?

[Traduction]

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Madame la Présidente, puisque la Chambre est saisie d'une question et que j'ai dit que j'étudierai les sujets d'inquiétude soulevés par ma collègue, manifestement c'est ce que je vais faire. Nous ne nous lançons pas dans des enquêtes avant de nous être renseignés et de nous être demandé s'il y a une réponse à l'allégation de ma collègue. Si vous voulez faire une campagne de calomnie, je ne vous laisserai pas faire aussi facilement.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, je voudrais poser au vice-premier ministre une question concernant les chiffres sur le commerce publiés par Statistique Canada aujourd'hui.

Le vice-premier ministre reconnaîtra qu'une fois de plus, nous avons assisté à une baisse importante de plus de 1 milliard de dollars de nos échanges commerciaux. Chose encore plus grave, nos échanges commerciaux avec les États-Unis ont baissé de 750 millions de dollars. Je tiens à lui rappeler qu'en 1984, nous avions un excédent de 20 milliards de dollars dans nos échanges avec les États-Unis.

• (1130)

Comment le gouvernement peut-il continuer à défendre sa politique, qui consiste à maintenir les taux d'intérêt et le cours du dollar élevés, et à soutenir encore un accord commercial qui, fondamentalement, conduit à la